

## **COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL**

**Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 36  
Loi sur la Banque de développement économique du Québec (BDEQ)**

Présentation de  
**ÉCOTECH QUÉBEC**

**QUÉBEC**  
**14 MAI 2013**

## **À propos d'Écotech Québec**

---

Écotech Québec représente la grappe des technologies propres pour l'ensemble du Québec. Elle est un organisme autonome, à but non lucratif, doté de ses propres instances décisionnelles et opérationnelles. Écotech Québec contribue à positionner le Québec comme pôle d'excellence des technologies propres en Amérique du Nord.

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec rassemble l'ensemble des décideurs du secteur provenant des quatre coins du Québec, soit les entreprises innovantes, les centres de recherche et de développement et de transfert technologique, les grandes entreprises utilisatrices, les milieux financiers, les institutions d'enseignement et de formation, les centrales syndicales, les associations industrielles et regroupements en technologies propres.

Comme plusieurs, nous proposons de faire de l'économie québécoise une économie plus verte, prospère, résiliente et équitable. Les bénéfices seront les suivants :

- Création d'emplois
- Croissance économique et compétitivité
- Technologies et produits innovants
- Réduction des émissions de GES
- Réduction de la dépendance énergétique

## **Commentaires généraux**

---

Nous souhaitons tout d'abord saluer le dépôt du projet de loi visant la création de la BDEQ dont l'objectif vise à rendre plus cohérentes les actions du gouvernement en matière de soutien aux entreprises.

Avant de débiter, nous aimerions soumettre à la Commission que dans un souci d'harmonisation, il serait opportun d'utiliser l'expression « technologies propres », qui est reconnue à l'international plutôt que celle de « technologies vertes ».

Nous voudrions vous faire une suggestion de déplacer « le développement de technologies propres » cité à l'article 2, alinéa 5 plutôt à l'alinéa 2, pour ne pas l'associer uniquement aux ressources naturelles mais bien au concept englobant de l'innovation et de la productivité des entreprises.

De plus, nous sommes heureux de voir que le fonds de 200 millions de dollars pour l'électrification des transports et le développement de technologies propres, annoncé dans le dernier budget, se retrouvera dans la nouvelle Banque.

Nous désirons souligner notre appréciation quant aux grandes lignes directrices du projet de loi :

- L'intention de mieux structurer l'action du gouvernement en matière de développement économique et de faciliter l'émergence de nouveaux projets et de nouveaux entrepreneurs ;
- La volonté d'adopter une approche client pour les entreprises en mettant à leur disposition des professionnels pour les accompagner dans les méandres administratifs de l'État, et en améliorant l'accès aux services sur l'ensemble du territoire québécois ;
- La prise en compte des grappes industrielles et des regroupements régionaux dans la définition des priorités de la BDEQ ;
- La décision d'offrir du capital patient aux entreprises d'économie sociale pour leur permettre de développer des produits financiers qui combleront les besoins des organisations et entreprises ;
- Le soutien à l'investissement privé, dont aux fonds spécialisés, à l'innovation et à la productivité des entreprises ainsi que l'appui à l'internationalisation et à l'exportation ;
- L'intention de soutenir les fonds privés spécialisés, les fonds de fonds et les anges financiers, en plus d'investir directement dans les entreprises du secteur manufacturier, au stade de démarrage, ce qui viendra consolider la chaîne d'approvisionnement des entreprises.

## **Nos préoccupations**

---

Notre première préoccupation vise la capacité du gouvernement à mettre en place cette nouvelle structure de manière rapide et efficace, et ce, malgré la bonne volonté de tous et chacun.

Il est essentiel, selon Écotech Québec, que la création de la nouvelle Banque permette de développer :

- une vraie synergie avec les autres programmes du gouvernement, notamment en ce qui a trait à la politique énergétique, à la politique industrielle et celle de la recherche et innovation, ou au plan d'action contre les changements climatiques, qui feront aussi appel aux entreprises ;
- une plus grande cohésion avec les autres ministères, notamment en ce qui concerne les priorités régionales, afin de créer des synergies interrégionales.

Nous aimerions maintenant vous faire part de certaines préoccupations en lien avec les composantes de la BDEQ tel que mentionné dans le projet de loi.

### Développement économique Québec

- L'harmonisation des orientations et des actions dans toutes les régions du Québec ;
- L'intégration du personnel provenant de plusieurs entités gouvernementales aux cultures différentes et la coordination avec les CLD existants ;
- L'identification des objectifs de performance, notamment concernant l'allègement administratif des processus ;
- L'élaboration des critères de rendement de la BDEQ ;
- La participation d'intervenants compétents, voire des experts, pour bien accompagner les entreprises afin qu'elles atteignent leur plein potentiel ;
- La formation aux intervenants de première ligne pour ne pas créer de ressac qui engendreraient leurs lots de retards et de critiques.

### Capital émergence Québec

- L'importance d'alimenter tous les maillons de la chaîne de financement pour soutenir adéquatement les entreprises dans toutes les étapes de développement ;
- L'importance d'offrir du capital qui se veut complémentaire à l'offre actuelle et ne pas faire une concurrence déloyale aux institutions financières ou aux fonds de capital de risque existants, tout en assurant la pérennité du modèle de capital de risque privé ;
- Le jumelage des investissements privés dans de grands projets d'immobilisation par l'entremise de prêt subordonné.

### Ressources Québec

- Le verdissement des activités associées aux ressources devrait être une priorité ;
- La notion de ressources et de carburants dans l'ensemble du projet de loi devrait inclure la gamme de résidus, notamment ceux entrant dans la composition des biocarburants de 2<sup>e</sup> génération.

### **Suggestions à considérer**

---

- La nouvelle Banque devrait être le guichet unifié pour aider l'entrepreneur à naviguer dans l'ensemble des programmes, incluant ceux émanant des autres ministères et qui sont destinés aux entreprises. Il est souhaitable que l'ensemble des programmes destinés aux entreprises soit pris en compte par les intervenants de première ligne pendant que les spécialistes sectoriels des différents ministères continueraient d'être consultés et donneraient leurs avis quant aux demandes.
- Comme l'objectif est de développer un secteur manufacturier plus compétitif et plus vert, il faut trouver de nouvelles façons de convaincre les entreprises, peu importe son secteur industriel, de s'engager concrètement dans une démarche qui s'inscrit

dans une économie verte. Pour encourager les entreprises à entamer une telle démarche, la BDEQ devrait offrir un « ticket accélérateur », une sorte de voie d'accélération (fastrack) pour leurs demandes auprès des différents programmes gouvernementaux si leur projet s'inscrit dans les priorités de l'État.

- Nous proposons d'étendre le crédit d'impôt aux salaires de R-D à la phase de la commercialisation afin d'obtenir une réelle création de richesse. La mesure toucherait les PME et vise 1) à accroître le niveau de commercialisation des innovations issues de la R-D qui est souvent soutenue par l'État et 2) à améliorer la compétitivité des entreprises du Québec. L'impact positif de cette mesure se refléterait dans l'ensemble des secteurs économiques, car les technologies propres sont utilisées dans tous les types d'entreprises et organisations.
- Nous saluons l'annonce de la création d'une vice-présidence à l'économie sociale à la nouvelle BDEQ. Une vice-présidence à l'économie verte serait tout autant essentiel si nous voulons véritablement accélérer la transition vers une économie verte par l'entremise notamment des technologies propres.
- Finalement, nous suggérons la mise en place d'un comité consultatif pour notamment émettre des recommandations sur la mise en œuvre de la nouvelle Banque, conseiller la ministre dans le cadre du processus d'intégration et porter à l'attention de la ministre tout autre enjeu ou questionnement lié au développement économique du Québec.

XXXXX

Denis Leclerc  
Président et chef de la direction  
Écotech Québec